

ORDRE DU JOUR

- 1- TRAVAUX FOYER RURAL – LANCEMENT APPEL D'OFFRES ;
- 2- PARKING RUE DE L'EGLISE - CONTRAT CIBLE VRD – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
- 3- PARKING RUE DE L'EGLISE – DEMANDES DE SUBVENTION ;
- 4- ALSH ÉTÉ 2015 – REMUNERATION DES ANIMATEURS ET DU PERSONNEL DE LA CANTINE ;
- 5- CAPJ JUILLET 2015 – RECRUTEMENT DIRECTEUR DIPLÔME ;
- 6- REMBOURSEMENT GROUPAMA ;
- 7- DON AMICALE DU 6EME CUIRASSIER ;
- 8- SIDEC – AVENANT A LA CONVENTION POUR LA FOURNITURE DE GAZ ET D'ELECTRICITE ;
- 9- SIATUB – RETRAIT DE COMMUNES ;
- 10-CONVENTION « VOISINS VIGILANTS » ;
- 11-JURY CRIMINEL - TIRAGE AU SORT ;
- 12- QUESTIONS DIVERSES.

Étaient présents : Mr DEFAUX Maurice, Mme BASQUIN Danièle, Mr QUENNESSON Gérard, Mme AUBLIN Yolande, Mme LEMAIRE Marie-Paule, Mr LEDUC Jean, Mme MORELLE Carole, Mr DHAUSSY Jérôme, Mr JACQUEMIN Guillaume, Mme CARREZ Danièle, Mr GAUDRY Michael, Mr DEBIEVE Laurent, Mme LAPOINTE Christiane, Mr CARLIER Benoît, Mme CHADUFAUX Annie, Mr DEFAUX Jean-François, Mr GERARD Daniel, Mr PROUVEUR David.

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) absent(s) excusé(s) : Mme STIEVENARD Catherine qui a donné procuration à Mme CARREZ Danièle.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme AUBLIN Yolande

le compte rendu de la précédente réunion appelle une observation de la part de Monsieur Guillaume JACQUEMIN concernant le point sur les BOURSES SCOLAIRES, à savoir qu'il a voté contre le versement des bourses scolaires et que Monsieur Jérôme DHAUSSY a voté pour le versement des bourses scolaires.

I - TRAVAUX DE RENOVATION PARTIELLE ET DE REMISE AUX NORMES DE SECURITE ET D'HYGIENE DU FOYER RURAL LANCEMENT APPEL D'OFFRES

Par 15 voix pour et 4 abstentions (CHADUFAUX Annie, GERARD Daniel, PROUVEUR David, DEFAUX Jean-François) lancement d'un marché à procédures adaptées portant sur les travaux de rénovation partielle et de remise aux normes de sécurité et d'hygiène du foyer rural.

II - REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS CARREFOUR RUES DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE MAITRISE D'ŒUVRE

Attribution du contrat de maîtrise d'œuvre à l'agence Cible VRD pour un montant de 4 000 € HT pour les travaux de requalification des espaces publics carrefour rues de l'Église et de la liberté. Adopté à l'unanimité

III - AMENDES DE POLICE AXE 2 – AXE 3 REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS CARREFOUR RUES DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTE

Subvention plafonnée à 20 000 € au taux de 75 % de la dépense H.T

Le montant de la dépense est estimé à 63 500 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention au titre des amendes de police.

IV - ALSH ÉTÉ 2015 REMUNERATION DU PERSONNEL

L'effectif de l'ALSH sera composé d'un directeur, d'un directeur adjoint et de 14 animateurs, pour le Centre de Loisirs de Juillet 2015 et de 4 agents de service pour la cantine (1 temps complet et 6 mi-temps).

A l'unanimité, Le Conseil Municipal :

- décide de recruter :

du 06 juillet au 31 juillet 2015

☐- 1 directeur adjoint, sa rémunération sera celle d'un animateur principal de 2ème classe à temps complet au 7ème échelon, indice Brut 444 (indice Majoré 390 au 01/01/2015).

☐- 14 animateurs diplômés et stagiaires, leurs rémunérations seront celle d'un adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet au 1er échelon de l'échelle 3 indice brut 340 (indice majoré 321 au 01/01/2015).

du 07 juillet au 31 juillet 2015

☐- Les agents de service, leur rémunération sera celle d'un adjoint technique de 2ème classe à temps non complet 23/35ème, au 1er échelon de l'échelle 3 indice brut 340 (indice majoré 321 au 01/01/2015)

V - CAPJ JUILLET 2015 RECRUTEMENT AGENT SAISONNIER

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, le recrutement d'un agent non titulaire saisonnier pour la période du 6 juillet 2015 au 31 juillet 2015 en remplacement du responsable d'animation jeunesse. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 348 (IM 326 au 01/01/2015).

VI - REMBOURSEMENT PAR GROUPAMA

Remboursement d'un solde en faveur de la Commune par la Caisse d'Assurance GROUPAMA de REIMS d'un montant de 316.14 €.

VII - DON AMICLAE DES ANCIENS DU 6EME CUIRASSIERS AFFECTATION

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le don de l'Amicale des Anciens du 6ème Cuirassier de 70 € au profit de la Commune et le versement pour moitié de ce don aux coopératives scolaires des écoles maternelle et primaire de Saint Hilaire lez Cambrai.

VIII- GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT GROUPE D'ENERGIE

La convention constitutive du groupement de commande du SIDEC prévoit l'achat groupée de gaz, d'électricité, autres énergies et services associés.

le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les termes de cette convention et décide de maintenir et de réaffirmer l'autorisation de la collectivité à adhérer au groupement de commandes pour ce qui concerne la fourniture et l'acheminement d'électricité,

IX - RETRAIT DE LA COMMUNE DE BEVILLERS DU S.I.A.T.U.B

Le Conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable au retrait de la commune de Bévillers au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Territoire et d'Urbanisme de Beauvois et ses environs (S.I.A.T.U.B).

X - VOISINS VIGILANTS – VALIDATION DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE « VOISINS VIGILANTS »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place sur la Commune de Saint Hilaire lez Cambrai le dispositif de participation citoyenne « voisins vigilants » et autorise Monsieur le Maire à signer le protocole correspondant ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier et charge Monsieur le Maire de l'achat des panneaux afin de mettre en place le protocole sur la Commune.

XI - CONVENTION L.E.A

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le barème de Participations Familiales ci-après à compter du 1er août 2015

QUOTIENT FAMILIAL	MERCREDI	SAMEDI	VACANCES FEVRIER	VACANCES PRINTEMPS	VACANCES ÉTÉ sans camping	VACANCES ÉTÉ avec camping	VACANCES DE TOUSSAINT	NOEL	PRESCOLAIRE	SEJOURS ACCESSOIRES
0-369 €			8,00 €	6,40 €	27,20 €	56,40 €	8,00 €		0,25 €	
de 370 à 499 €			18,00 €	14,40 €	107,10 €	122,20 €	18,00 €		0,45 €	
de 500 à 700 € inclus			24,00 €	19,20 €	116,45 €	129,90 €	24,00 €		0,60 €	
de 701 à 800 € inclus			35,00 €	28,00 €	126,65 €	138,30 €	35,00 €		0,80 €	
plus de 800 €									1,40 €	
repas compris			oui	oui	oui	oui	oui		non	

et autorise Monsieur le Maire à signer la Convention L.E.A avec la CAF du Nord.

XII – JURY CRIMINEL – TIRAGE AU SORT

Ont été désignés pour figurer sur la liste préparatoire de la liste annuelle des personnes susceptibles d'exercer les fonctions de juré de la Cour d'Assises de Douai :

Monsieur COEST Jérémy, 64 rue Henri Barbusse ;

Monsieur PROUVEUR Rodolphe, 48 rue du 6^{ème} Cuirassiers ;

Mme THERY Sylviane, 48 rue Henri Barbusse.

XIII – QUESTIONS DIVERSES :

Cambrésis Tremplin « Épicerie Sociale » de Cambrai : demande de subvention, sans suite ;

Les Amis du Square : requête d'une révision de demande de subvention. il a été proposer le versement d'une subvention de 50.00 € à toute nouvelle association correspondant à la prise en charge des frais d'enregistrement à la Sous-Préfecture ;

Suggestion de mise en vente du corbillard sur le site du « bon coin » ;

Lecture d'un faire-part de mariage de Céline LAPOINTE et Ludovic PONCHAUT, le 22/08/15 ;

Lecture d'une invitation au départ à la retraite de Madame MALAQUIN, directrice de l'école maternelle Suzanne Lannoy, le 20/06/15 ;

Fête des voisins les 20 et 21 juin par les Amis du Square et par les Élus ;

Travaux Salle du Parc, commencement de la 2^{ème} tranche ;

Création de nouvelles entreprises : Céline DUEZ, coiffure hors salon, 4 rue Paul Vaillant Couturier et Nord Actif (Sylvain MONNIEZ) Plomberie, sanitaire et chauffage ;

Il est fait observer que des personnes étrangères aux services de la mairie utilisent le véhicule de la mairie et ont libre accès aux bâtiments communaux. Pour réponse il est précisé que le Peugeot 9 places est utilisé par un membre du Club de Loisirs en l'absence de l'agent chargé du transport des personnes âgées, que le véhicule de la mairie a été utilisé à la demande d'élus lors de défilés et que l'accès aux bâtiments communaux se fait en présence également d'un élu ;

Déplacement des bacs à fleurs de l'École primaire devant le café de la Place Jean Jaurès et remplacement de ces bacs par des vasques sur poteaux.

Séance levée à 21 H 25

Vu le Maire.